



CAMPAGNE D'APPEL A PROJETS 2021-2022

A compter de cette année scolaire, les appels à projets dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle portés par la DAAC, en partenariat pour certains avec la DRAC Centre-Val de Loire, sont centralisés dans l'application Adage.

La campagne est ouverte aux écoles et établissements scolaires (collèges ou lycées) **du 22 mars au 15 septembre 2020**. A l'intérieur de cette campagne, chacun des dispositifs à une date limite de saisie sur l'application. Veillez à consulter le tableau ci-dessous. Les dossiers sont exclusivement déposés sur l'application ADAGE, dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Appel à projet sollicité	Acronyme à placer devant le titre du projet	Niveaux concernés	Périmètre concerné	Date d'ouverture de la saisie sur Adage	Date limite de saisie sur Adage
Ateliers artistiques	AA + titre du projet	Collèges, Lycées	Académie	22 mars 2021	14 mai 2021
Ateliers de culture scientifique et technique	ACST + titre du projet	Collèges, lycées	Académie	22 mars 2021	14 mai 2021
Projet d'action culturelle en territoire éducatif	ACTe + titre du projet	Écoles maternelles et élémentaires	Départements 28 36 45 (Gien, Pithiviers, Montargis Est et Ouest)	30 mars 2021	15 juin 2021
Projets moyens complémentaires EAC	MC + titre du projet	Écoles, Collèges, Lycées	Académie	10 juin 2021	15 septembre 2021

Avant de saisir sur l'application et de monter votre projet, **nous vous remercions de prendre connaissance des notes de cadrage pour chacun d'eux.**

- [Notice atelier CST 2021-2022](#)
- [Notice ateliers artistiques 2021-2022](#)